

RAPPORT AU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SDIS REGIONAL DU NORD VAUDOIS
concernant
LES COMPTES 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les délégués/es,

Lors de sa séance du 31 mars 2017, le Comité de direction (CoDir) de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois a adopté les comptes de l'exercice 2016.

◆◆◆◆◆

Le bouclage des comptes de l'exercice 2016 a été effectué par le Service des Finances de la Ville d'Yverdon-les-Bains, en sa qualité de commune boursière. La fiduciaire BDO SA à Lausanne en a assuré le contrôle et a établi le rapport annexé au présent préavis.

◆◆◆◆◆

Au vu de ce qui précède, le comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les délégués/es, de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice 2016, en votant le texte ci-après :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SDIS REGIONAL DU NORD VAUDOIS

sur proposition de son comité de direction

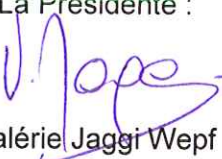
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : Les comptes 2016 de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois sont adoptés tels que présentés dans le préavis PR17.02CD.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

La Présidente :



Valérie Jaggi Wepf

La Secrétaire:



Barbara Giroud

Annexes : A. Bouclément des comptes 2016
B. Rapport de l'organe de révision sur les comptes 2016